Inter Caux Vexin
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

> ***Pôle de Buchy*** > Siège social
252, route de Rouen, 76750 BUCHY

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 06 octobre 2026

Nombre de Conseillers : ***85***

En exercice : ***85***

Titulaires présents : ***66***

Suppléants présents : ***5***

Pouvoirs : ***9***

Nombre de votants ***: 80***

Numéro
2026-10-06-203

Point de l'ordre du jour
23

Objet
Administration Générale – Ressources Humaines – Évolution des horaires de déchetteries et adaptation du cycle de travail des agents de déchetteries.

Date de convocation
28 septembre 2026

Affichage de la convocation
28 septembre 2026

Rapporteur
Monsieur CORDIER

L'an deux mil vingt-six, le 06 octobre, à 18h00, se sont réunis aux Halles de Ry, sous la Présidence de Monsieur Éric HERBET, Mesdames et Messieurs les Conseillers Communautaires.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Géraldine SAHUT est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Titulaires présents :
M. GRIPON Cyrille, M. BEAU Marc, Mme HUNKELER Christine, Mme FOURNEAUX Béatrice, M. PICARD Philippe, M. TREGUIER Gaëtan, M. ABRAHAM Jean-Marc, M. TIHI Frédéric, Mme DURAME Delphine, Mme VERHAEGHE Fabienne, M. LEBOUCHER Denis, M. GUTIERREZ Denis, Mme LEMOINE Viviane, M. VINCENT Philippe, M. ALIX Dominique Mme CARON Christèle, M. LEFEBVRE Joël, M. CORDIER Julien, M. OLIVIER Alain, M. DU MESNIL François-Régis, M. PIGNE Christophe, Mme THIERRY Nathalie, M. GAMELIN Fabrice, M. QUÉRUEL Tony, M. BODIN Alexandre, M. GUEVILLE Roland, M. OCTAU Nicolas, M. VAUCLIN Michel, M. BOY Vincent, M. VALLEE Philippe, M. POYEN Jean-Luc, M. EDDE Jean-Marie, M. LEGER Bruno, M. VANDERPERT Thierry, M. PETIT Jacques, M. ARLAY François, M. FREMONT Philippe, Mme GERVAIS Aurélie, M. BONHOMME Patrice, Mme CLABAUT Anne-Sophie, M. GIORDANO Stéphane, Mme LECOUTEY-VIEL Nadine, M. TAILLEUR Romain, Mme LANGLOIS Annick, Mme HUBERT Sabrina, M. LESELLIER Paul, Mme PUECH D'ALISSAC Elizabeth, M. AGUADO Anthony, Mme CASAERT Isabelle, Mme FAKIR Valérie, M. HERBET Éric, M. PIERZO Denis, M. SIBBILLE Baptiste, M. CORBILLON Bernard, M. COUILLER Jean-Paul, Mme SAHUT Géraldine, M. HOGUET Christophe, M. GLÜCK Julien, M. LOISEL Yves, M. LEBAN Arnaud, Mme HEBERT Catherine, M. FOULDRIN Gaël, M. BURETTE Alain, M. DUPUIS François, M. MORISSE Jean-Luc, M. BERTRAN Eric,

Suppléants présents :
M. LAMBART Guillaume, M. LALMANT Hervé, M. LEFORT Daniel, Mme LEBOULANGER Véronique, M. VOISIN Dominique,

Membres excusés et représentés par pouvoir :
M. BOUTET Jean-Jacques a donné pouvoir à Mme DURAME Delphine,
M. de LAMAZE Edouard a donné pouvoir à M. HERBET Éric,
Mme PRIEUX Isabelle a donné pouvoir à Mme PRIEUX Isabelle,
Mme PRIEUX Isabelle a donné pouvoir à M. BONHOMME Patrice,
M. DIAS FERREIRA Baptiste a donné pouvoir à Mme THIERRY Nathalie,
M. BERTRAM Xavier a donné pouvoir à M. LOISEL Yves,
Mme MARTIN DIT LATOUR Fabienne a donné pouvoir à M. TAILLEUR Romain,
Mme TRAVERS Myriam a donné pouvoir à Mme CLABAUT Anne-Sophie,
Mme BASTIEGE Brigitte a donné pouvoir à M. MORISSE Jean-Luc,

Membre absents excusés :
Mme BOURGUIGNON Sandrine, Mme MOHN Marie-Gabrielle, Mme BILLARD Capucine, M. RENARD Guillaume, Mme LÉCAUDÉ Fabienne, M. GOSSE Emmanuel, Mme LAMBARD Stéphanie, M. AVENEL Éric, M. FLAUTRE Patrick, M. MOLMY Georges,

Accusé de réception en préfecture
076-200070449-20261006-2026-10-06-203-DE
Date de télétransmission : 14/10/2026
Date de réception préfecture : 14/10/2026

Monsieur le Président cède la parole à Monsieur Julien CORDIER en charge des Ressources Humaines et du Dialogue Social, qui et expose que dans le cadre de la proposition de modification du règlement de fonctionnement des déchetteries au prochain conseil communautaire, il est proposé de faire évoluer notamment les jours et horaires d'ouverture au public.

Cette évolution répond à la volonté d'adapter les périodes d'ouverture aux besoins des usagers, tout en garantissant la continuité et la qualité du service public.

La modification des jours et horaires d'ouverture entraîne nécessairement une adaptation de l'organisation du travail des agents affectés dans les déchetteries. Le nouveau fonctionnement est donc construit afin de tenir compte des nouvelles plages d'ouverture au public, tout en maintenant un cadre de travail régulier et sécurisé pour les agents.

✓ Évolution des jours d'ouverture des déchetteries :

Les déchetteries seront ouvertes au public sur cinq jours, sauf Bosc-le-Hard qui fonctionnera sur quatre jours et demi. Les agents de cette déchetterie effectueront des tâches techniques autres que celles d'agent de déchetterie sur la demi-journée de fermeture.

Cette organisation permet de répartir les périodes d'ouverture tout au long de la semaine, tout en ménageant des temps de fermeture nécessaires à l'organisation et au fonctionnement du service.

PLANNING DES DÉCHETTERIES — Horaires d'ouverture au public

PÉRIODE ESTIVALE : 1 Avril → 30 septembre

	BOSC-LE-HARD				BUCHY				MONTVILLE			
Jour	Matin	Nombre d'heure	Après-midi	Nombre d'heure	Matin	Nombre d'heure	Après-midi	Nombre d'heure	Matin	Nombre d'heure	Après-midi	Nombre d'heure
Lundi	9h00–12h00	3	14h00–18h00	4	9h00–12h00	3	14h00–18h00	4	9h00–12h00	3	14h00–18h00	4
Mardi	*Fermée*		14h00–18h00	4	9h00–12h00	3	14h00–18h00	4	*Fermée*			
Mercredi	*Fermée*				9h00–12h00	3	14h00–18h00	4	9h00–12h00	3	14h00–18h00	4
Jeudi	9h00–12h00	3	14h00–18h00	4	*Fermée*				9h00–12h00	3	14h00–18h00	4
Vendredi	9h00–12h00	3	14h00–18h00	4	9h00–12h00	3	14h00–18h00	4	9h00–12h00	3	14h00–18h00	4
Samedi	9h00–12h00	3	14h00–18h00	4	9h00–12h00	3	14h00–18h00	4	9h00–12h00	3	14h00–18h00	4
TOTAL		12		20		15		20		15		20
Ouverture hebdomadaire				32	Ouverture hebdomadaire			35	Ouverture hebdomadaire			35

PÉRIODE HIVERNALE : 1 octobre → 31 Mars

	BOSC-LE-HARD				BUCHY				MONTVILLE			
Jour	Matin	Nombre d'heure	Après-midi	Nombre d'heure	Matin	Nombre d'heure	Après-midi	Nombre d'heure	Matin	Nombre d'heure	Après-midi	Nombre d'heure
Lundi	9h30–12h00	2,5	14h00–17h00	3	9h30–12h00	2,5	14h00–17h00	3	9h30–12h00	2,5	14h00–17h00	3
Mardi	*Fermée*		14h00–17h00	3	9h30–12h00	2,5	14h00–17h00	3	*Fermée*			
Mercredi	*Fermée*				9h30–12h00	2,5	14h00–17h00	3	9h30–12h00	2,5	14h00–17h00	3
Jeudi	9h30–12h00	2,5	14h00–17h00	3	*Fermée*				9h30–12h00	2,5	14h00–17h00	3
Vendredi	9h30–12h00	2,5	14h00–17h00	3	9h30–12h00	2,5	14h00–17h00	3	9h30–12h00	2,5	14h00–17h00	3
Samedi	9h30–12h00	2,5	14h00–17h00	3	9h30–12h00	2,5	14h00–17h00	3	9h30–12h00	2,5	14h00–17h00	3
TOTAL		10		15		12,5		15		12,5		15
Ouverture hebdomadaire				25	Ouverture hebdomadaire			27,5	Ouverture hebdomadaire			27,5

✓ Évolution du cycle de travail des agents

La modification des jours d'ouverture conduit à faire évoluer le cycle de travail des agents affectés dans les déchetteries.

Les agents travailleront sur la base d'un cycle de cinq jours de travail par semaine, avec une organisation permettant de couvrir les plages d'ouverture au public.

Le planning sera organisé de manière à assurer la présence nécessaire des agents pendant les périodes d'ouverture, tout en intégrant les jours de fermeture des équipements.

Le cycle de travail sera décliné selon deux périodes été / hiver afin de tenir compte des variations saisonnières des horaires d'ouverture des trois sites.

Accusé de réception en préfecture
076-200076449-20261008-2026-10-06-20S-DE
Date de télétransmission : 14/10/2026
Date de réception préfecture : 14/10/2026

Cette distinction permettra d'adapter les horaires de travail des agents aux horaires d'ouverture effectivement retenus pour chacune des deux périodes.

PLANNING DES DÉCHETTERIES — Proposition horaires des agents						
PÉRIODE ESTIVALE : 1 Avril→30 septembre						
	BOSC-LE-HARD		BUCHY		MONTVILLE	
Jour	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	8h50–12h05	13h55–18h15	8h50–12h05	13h55–18h15	8h50–12h05	13h55–18h15
Mardi	*Service Technique 8h50 - 12h05*	13h55–18h15	8h50–12h05	13h55–18h15	*Fermée*	*Fermée*
Mercredi	*Fermée*	*Fermée*	8h50–12h05	13h55–18h15	8h50–12h05	13h55–18h15
Jeudi	8h50–12h05	13h55–18h15	*Fermée*	*Fermée*	8h50–12h05	13h55–18h15
Vendredi	8h50–12h05	13h55–18h15	8h50–12h05	13h55–18h15	8h50–12h05	13h55–18h15
Samedi	8h50–12h05	13h55–18h15	8h50–12h05	13h55–18h15	8h50–12h05	13h55–18h15
PÉRIODE HIVERNALE :1 octobre → 31 Mars						
	BOSC-LE-HARD		BUCHY		MONTVILLE	
Jour	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	9h20–12h05	13h55–17h15	9h20–12h05	13h55–17h15	9h20–12h05	13h55–17h15
Mardi	*Service Technique 9h20 - 12h05*	13h55–17h15	9h20–12h05	13h55–17h15	*Fermée*	*Fermée*
Mercredi	*Fermée*	*Fermée*	9h20–12h05	13h55–17h15	9h20–12h05	13h55–17h15
Jeudi	9h20–12h05	13h55–17h15	*Fermée*	*Fermée*	9h20–12h05	13h55–17h15
Vendredi	9h20–12h05	13h55–17h15	9h20–12h05	13h55–17h15	9h20–12h05	13h55–17h15
Samedi	9h20–12h05	13h55–17h15	9h20–12h05	13h55–17h15	9h20–12h05	13h55–17h15

Vu :

- ✓ L'article L. 611-2 du Code Général de la Fonction Publique ;
- ✓ L'avis favorable du Comité Social Territorial du 25 septembre 2026 ;

Délibération

Après en avoir débattu, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité d'adopter les cycles de travail tels que présentés.

Type de scrutin	Ordinaire
Nombre de votants	80
Suffrages exprimés	80
Abstention – Refus de prendre part au vote, …	0
Majorité Absolue	41
Votes pour	80
Votes contre	0

Pour ampliation conforme,

Le Président de la CCICV,

COMMUNAUTE DE COMMUNES Inter-Caux-Vexin
Siège Social
252 Route de Rouen
76750 BUCHY

Éric HERBET

Le secrétaire de séance

Géraldine SAHUT

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 Avenue Gustave Flaubert, 76000 Rouen, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou sa notification. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Accusé de réception en préfecture
076-200070449-20261006-2026-10-06-203-DE
Date de télétransmission : 14/10/2026
Date de réception préfecture : 14/10/2026